



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Programme de travail du CCSP

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Table des matières

A. ÉCHÉANCES PRÉVUES ET DOCUMENTS À PRODUIRE	3
B. STRATÉGIES ET OBJECTIFS	4
C. ÉLÉMENTS DE REDDITION DE COMPTE PRÉVUS	6
D. AUTRES OBJECTIFS PRÉVUS	6

A. ÉCHÉANCES PRÉVUES ET DOCUMENTS À PRODUIRE

Sommaire du programme de travail du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour 2017-2018 (dates d'approbation prévues)

Projets en cours	Jun 2017	Septembre 2017	Décembre 2017	Mars 2018
Cadre conceptuel	DQ	DQ	EP	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations			DQ	ND
Revenus			DQ	
Instruments financiers	DQ	DQ*		
Partenariats public-privé				ES
Avantages sociaux	DQ	AC		DQ
Recherches concernant la stratégie internationale		DQ		DC
Stratégie pour les organismes sans but lucratif		DQ	DQ*	

* Présentation au CCSP des constatations découlant de consultations menées auprès des parties prenantes

Légende et description des documents

- AC Appel à commentaires** : Un appel à commentaires est publié lorsque le CCSP souhaite demander l'opinion des parties prenantes avant de prendre position.
- DC Document de consultation** : Le CCSP sollicite les points de vue des parties prenantes sur divers sujets au moyen de documents de consultation.
- DQ Discussion des questions** : Le CCSP discute des questions importantes soulevées par les parties prenantes, les groupes de travail et les permanents, afin d'assurer l'avancement constant de chaque projet.
- EP Énoncé de principes** : Le CCSP peut publier un énoncé de principes lorsqu'il aborde un nouveau sujet d'importance, afin d'en expliquer les enjeux, d'indiquer les différentes solutions de rechange envisagées et d'obtenir une première réaction des parties prenantes.
- ES Exposé-sondage** : L'exposé-sondage est le principal outil dont se sert le CCSP pour consulter le public. Contrairement à l'énoncé de principes, l'exposé-sondage présente une proposition précise sous la forme d'un projet de nouvelle norme ou de modification d'une norme existante.
- ND Norme définitive** : L'approbation d'une nouvelle norme (ou la modification d'une norme existante) s'effectue lors des réunions du CCSP, après examen des commentaires reçus en réponse à l'exposé-sondage.

B. STRATÉGIES ET OBJECTIFS

Stratégie 1 : Élaborer des normes conformément à la procédure officielle et selon l'intérêt public

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Analyser les réponses à l'exposé-sondage. Établir la norme définitive pour approbation du CCSP. • Revenus : Analyser les réponses à l'exposé-sondage. Établir la norme définitive pour approbation du CCSP. • Instruments financiers : Poursuivre les consultations auprès d'organismes sans but lucratif et d'administrations locales concernant une possible option de comptabilité de couverture. Présenter au CCSP une analyse complète des incidences de toute modification envisagée. • Partenariats public-privés : Publier un énoncé de principes et préparer un exposé-sondage pour examen par le CCSP. • Avantages sociaux : Publier un appel à commentaires sur les taux d'actualisation.
------------------	---

Stratégie 2 : Rédiger la version définitive du cadre conceptuel

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un énoncé de principes pour approbation en 2017-2018. • Tenir le CCSP et les parties prenantes informés de l'état d'avancement de l'énoncé de principes.
------------------	--

Stratégie 3 : Revoir l'approche du CCSP à l'égard des Normes comptables internationales du secteur public

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Commencer l'élaboration d'un document de consultation énonçant les propositions concernant la stratégie internationale du CCSP. • Suivre les faits nouveaux en matière de communication d'information, tant au pays qu'ailleurs dans le monde.
------------------	---

Stratégie 4 : Encourager les parties prenantes à accepter les normes du CCSP et à les soutenir

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de favoriser la participation au sein du Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public. • Encourager la participation à la procédure officielle du CCSP. Consulter les parties prenantes afin de nouer un dialogue constructif au sujet des normes du CCSP. • Informer les parties prenantes des points techniques à l'ordre du jour de chaque réunion et des principales décisions prises par le CCSP. Tenir les parties prenantes au courant de l'état d'avancement des projets. • Élaborer et présenter des webinaires concernant chacune des étapes importantes des projets. • Élaborer et présenter une webémission faisant le point sur les activités du CCSP. • Participer au colloque annuel de CPA Canada sur l'information financière dans le secteur public.
------------------	--

Stratégie 5 : Mettre en œuvre une stratégie propre aux organismes sans but lucratif qui serve l'intérêt public

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir des informations au sujet des parties prenantes des organismes sans but lucratif afin de cibler leurs besoins d'information et de comprendre leurs points de vue. • Consulter le secteur des organismes sans but lucratif de sorte qu'il participe à l'élaboration continue des normes du CCSP. • Faire l'inventaire et le suivi des différences pertinentes entre les normes de la Partie III (CNC) et les chapitres de la série 4200 (CCSP).
------------------	---

C. ÉLÉMENTS DE REDDITION DE COMPTE PRÉVUS

Stratégies concernant la reddition de comptes par le CCSP

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Publier le plan stratégique 2017-2020.• Informer le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) des activités du CCSP.• Tenir le CSNC au courant des grandes questions qui se posent dans le secteur public.• Présenter un rapport visant à aider le CSNC à évaluer la performance du CCSP.• Démontrer que le CCSP suit la procédure officielle.• S'assurer du caractère adéquat du profil des membres du CCSP, des groupes de travail et du Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public.
------------------	---

D. AUTRES OBJECTIFS PRÉVUS

Autres objectifs et principales activités pour 2017-2018

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Réviser les processus d'évaluation des risques et de gestion des risques du CCSP.• Utiliser les ressources financières avec efficacité et efficience.• Réviser la procédure officielle.
------------------	---